



VOREPPE ré·invente VOREPPE

ÉTATS GÉNÉRAUX DE VOREPPE

Acte II

Le lien entre le quartier du **Chevalon et la ville** :
Synthèse des débats

Rappel de la démarche



- **Des évolutions** socio-démographiques importantes et des évolutions des modes de vie significatives
- **Un contexte** financier de plus en plus tendu
- **Des inquiétudes** d'une partie de la population sur la trajectoire de la commune notamment la question de l'urbanisme et du rythme de construction

Acte I des États généraux

- Établir et faire partager un **état des lieux de l'évolution réelle de Voreppe**
- **Construire une vision partagée** de ce que doit être l'évolution de Voreppe
- **Faire émerger un compromis** sur une nouvelle stratégie urbaine

Acte II des États généraux

- **Faire atterrir et concrétiser** les compromis trouvés dans l'Acte I
- **Développer un travail par séquences (briques) permettant une concrétisation rapide** (ne pas attendre la fin de la démarche pour engager la modification du PLU et procéder éventuellement par modifications successives)

Brique n° 1 :
qualité architecturale,
qualité des espaces
publics, qualité paysagère

Brique n° 2 :
l'organisation de la
centralité à Voreppe

Brique n° 3 : le lien entre
le quartier du Chevalon
et la ville

Brique n° 4 :
l'organisation
de la mobilité

Modification du règlement / OAP « Architecture et Paysages »

Présentation des
travaux de l'AURG
le **16 octobre**

Partage de
l'information :
**mercredi 11
septembre**

Mise en débat :
**mercredi 23
octobre**

Construction du
compromis
**mercredi 20
novembre**



Débat n°1 : accessibilité et mobilité

- **Le lien entre le Chevalon et la centralité** : quelle réponse à l'éloignement du quartier ?
- **La limitation de l'effet coupure de la départementale**

Débat n°2 : vie sociale et espaces de rencontre

- **L'organisation d'un espace de rencontre** et d'un lieu de socialisation dans le quartier
- **La vétusté des équipements publics**
- **L'aménagement des abords du centre commercial**

Débat n°3 : architecture, paysage et identité

- **Le respect de la qualité paysagère et l'intégration du bâti dans le paysage**
- **La protection de l'identité des hameaux**

Débat n°4 : la friche Vicat

- **L'avenir de la friche Vicat** et la préservation de la valeur patrimoniale du site

L'opportunité de création d'une OAP à l'échelle du quartier



Débat n°1 : accessibilité et mobilité

La relation entre le Chevalon et le Centre ville : un enjeu majeur pour le bon fonctionnement du quartier du fait que la quasi-totalité des équipements est localisée dans le centre élargi

L'organisation des liaisons

- **Les transports en commun :**
 - un enjeu principal, **renforcer le cadencement**
- **Les modes doux :**
 - **Un cheminement piétons le long de l'avenue du 11 novembre qui n'est pas agréable** (2 autres itinéraires possible, par le haut via le cimetière ou par le bas via Volouise). **Possibilité de mettre en œuvre l'emplacement réservé au PLU** si expropriation
 - **La nécessité de compléter les cheminements piétons intra-quartier mais aussi infra-quartier**
 - Aménager un cheminement permettant de relier le haut du Chevalon aux écoles (3 verrous à faire sauter)
 - Compléter les aménagements permettant de limiter les effets de coupure de l'avenue du 11 novembre
 - **La piste cyclable, un itinéraire correct mais :**
 - Un manque d'entretien
 - Des rétrécissements à traiter
 - Des conflits d'usage avec les piétons qui apparaissent
 - Rappel du projet d'une piste normalisée
- **La liaison routière : un double dilemme**
 - **Réduction de la voirie de la RD** (2 x 1 voie + pistes cyclables de chaque côté)
 - **Conserver le débit** (pour éviter la dispersion sur des voiries secondaires) mais **réduire la vitesse des voitures**
 - **Dissuader le trafic de transit**, en amont et en aval du quartier mais **ne pas isoler encore plus le quartier**
 - **Renforcer la signalisation**
 - La principale proposition : **une configuration qui rappelle que l'on est en centre-ville et qui permet de diminuer la vitesse :**
 - Diminution de la largeur des voiries
 - Hypothèse de création d'un îlot central pour un TSCP (idem tram Saint Egrève)
 - Au total, un nouveau partage de la voirie à imaginer mais la nécessité d'attendre les résultats de l'impact des travaux de l'A 480 pour décider définitivement des aménagements
 - L'emplacement réservé dans le PLU pour la création d'une voie réservée dans la descente du Chevalon :
 - Un questionnaire sur l'opportunité de créer une nouvelle voirie (appel d'air en termes de trafic)
 - Un aménagement lié au projet de RER métropolitain (suppression des passages à niveau)



Débat n°1 : accessibilité et mobilité

La relation entre le Chevalon et le Centre ville : un enjeu majeur pour le bon fonctionnement du quartier du fait que la quasi-totalité des équipements est localisée dans le centre élargi

L'organisation des liaisons

- Les transports en commun
- Les modes doux
- La liaison routière

Les équipements et services pouvant être localisés dans le quartier sans concurrencer la centralité

- Des lieux relais des services présents dans la centralité élargie
- Des équipements et services d'audience de quartiers
- Des lieux favorisant la convivialité et le lien social (cf enjeu n°2)



Débat n°2 : vie sociale et espaces de rencontre

Un enjeu qui se joue dans l'articulation de 3 équipements majeurs :

- la salle des fêtes du Chevalon
- le centre commercial
- les écoles

L'articulation de la salle des fêtes du Chevalon / Le centre commercial / Les écoles

- **La salle des fêtes : une fonction de « rotule » entre le centre commercial et les écoles**
 - **Le nœud du quartier et de la convivialité**
 - **Un espace aujourd'hui approprié** mais l'absence d'activité pour les enfants (jeux...)
 - **Un équipement vétuste** nécessitant une opération de démolition/reconstruction (plus convivial, plus économique, plus écologique...) ou à déplacer
 - Une vigilance vis-à-vis des éventuelles nuisances pour le voisinage
- **Les écoles et le centre commercial**
 - Pour les 2 équipements, **des accès à repenser**
 - Pour les écoles, l'hypothèse d'un **accès depuis la RD**
 - Pour le centre commercial, **une négociation avec la copropriété et un accès également pensé depuis la RD**
 - **À court terme, la végétalisation des cours d'écoles**
 - **Sortir aussi les écoles de leur mono-fonctionnalité** et trouver d'autres usages
- **La nécessité de rendre la traversée de la RD plus facile et donc de reconfigurer la voirie** (rétrécissement de la largeur de voies, aménagements qui donnent le sentiment qu'on est sur la voirie urbaine et pas une voirie de transit (cf enjeu 1))
- **Au total, une étude d'ensemble et un aménagement global à repenser** permettant d'articuler ces 3 équipements et d'organiser un espace de rencontre propice à la convivialité et au lien social.

L'hypothèse d'un espace de rencontre pour le haut du quartier

- **Une population qui va augmenter** dans cette partie du quartier
- Pas de consensus sur l'hypothèse de création d'un espace de rencontre
- Des équipements publics vétustes
- **Des espaces potentiellement utilisables** dans l'ancien centre technique (salle de réunion...)
- Une réflexion sur les usages dans une logique d'hybridation des équipements existants
- Organiser la **continuité du trottoir rue du Peuil**
- Sécuriser un **cheminement plus direct en face de la Gendarmerie**



Débat n°3 : architecture, paysage et identité

Un enjeu majeur,
la question
du grand paysage

La question du grand paysage

- **Un quartier ouvert sur le grand paysage**
- **Un quartier que l'on voit de loin :**
 - La problématique des toitures
- **Une urbanisation qui jusqu'à aujourd'hui a plutôt respecté l'identité du quartier** et des sous-parties du quartier
 - Une inquiétude sur une éventuelle **modification du paysage du fait des hauteurs des nouvelles constructions**
- **Un certain nombre de réponses dans l'OAP « Architecture et Paysage »** (cf présentation de l'AURG du 16 octobre)
- **Une inquiétude sur le projet immobilier à côté du cimetière**
 - Le nombre de logements
 - La hauteur du bâti
 - L'impact sur le trafic rue Hector Berlioz
 - La demande d'une plus grande association des habitants : pétition de 150 signatures, 7 points évoqués
 - **Pas de PC déposé à ce jour, une réunion prévue en janvier et aucun PC ne sera accepté avant cette réunion**

La préservation du patrimoine

- **Un quartier riche de nombreux édifices patrimoniaux** (lavoirs, cadrans solaires...) qu'il convient de préserver et restaurer

La préservation du patrimoine

- **L'enjeu de la restauration des haies** pour la protection de la biodiversité dans plaine



Débat n°4 : la friche Vicat

Deux hypothèses pour un site à fort potentiel mais très contraint :
reconversion ou renaturation

La reconversion

- **Une reconversion du site sur le modèle de l'institut Dolomieu à Grenoble-Bastille**
 - Un centre d'affaires
 - Des espaces de coworking
 - Un hôtel
 - Un restaurant
- **Un musée du ciment**
- **Un site de loisirs**
 - Mur d'escalade...
 - Parc naturel
- **La création d'un accès par téléphérique**

La renaturation

- **La démolition, dépollution et renaturation du site**
- **Une désartificialisation ouvrant des droits à construire (ailleurs) dans le cadre du ZAN**

Quelle que soit l'option, des coûts considérables

Quelles relations avec l'entreprise Vicat

- **Une entreprises impliquée dans divers secteurs stratégique de la commune**
- **Quelle latitude de négociation pour la personne publique ?**
- **Une demande de mise en place d'un groupe impliquant Vicat, la Commune et des citoyens**

La question du classement de la propriété Montrosier



L'opportunité de création d'une OAP à l'échelle du quartier

Une OAP élargie à l'échelle du quartier plutôt que l'OAP existante

Une OAP élargie incluant la plaine et les hameaux

- Une OAP intégrant l'ensemble des enjeux et orientations issues de la concertation Acte II
- Une OAP obligeant à traiter les liens et les interactions entre les différents sujets

Des interrogations sur la concertation relative au ZAENR

- Ces cartes ont-elles une influence sur l'urbanisation de la commune ?

Rappel de la démarche



- **Des évolutions** socio-démographiques importantes et des évolutions des modes de vie significatives
- **Un contexte** financier de plus en plus tendu
- **Des inquiétudes** d'une partie de la population sur la trajectoire de la commune notamment la question de l'urbanisme et du rythme de construction

Acte I des États généraux

- Établir et faire partager un **état des lieux de l'évolution réelle de Voreppe**
- **Construire une vision partagée** de ce que doit être l'évolution de Voreppe
- **Faire émerger un compromis** sur une nouvelle stratégie urbaine

Acte II des États généraux

- **Faire atterrir et concrétiser** les compromis trouvés dans l'Acte I
- **Développer un travail par séquences (briques) permettant une concrétisation rapide** (ne pas attendre la fin de la démarche pour engager la modification du PLU et procéder éventuellement par modifications successives)

Brique n° 1 :
qualité architecturale,
qualité des espaces
publics, qualité paysagère

Brique n° 2 :
l'organisation de la
centralité à Voreppe

Brique n° 3 : le lien entre
le quartier du Chevalon
et la ville

Brique n° 4 :
l'organisation de la
mobilité

Partage de
l'information :
**mercredi 19
février**

Mise en débat :
mercredi 12 mars

Construction du
compromis
mercredi 16 avril

